



ELECTIONS

Election des délégués supplémentaires par tranche de 50.000 licenciés aux Assemblées Fédérales (2 postes à pourvoir) :

1. M. Noël MANNINO en qualité de délégué titulaire et M. Philippe DI MARCO en qualité de délégué suppléant
2. M. Mathieu SAVY en qualité de délégué titulaire et M. Vincent CASERTA en qualité de suppléant.

Election partielle au Comité de Direction de la LMF (1 poste à pourvoir) :

1. M. Mourath N'DAW